

100 % MEILLAC

L'info qui nous rassemble



Vue arrière de la future maison de santé

Dans ce numéro :

- ◆ PORTE PAROLES : Mot du Maire
- ◆ MOULIN À PAROLES : Médiathèque, Bretagne romantique
- ◆ LA PAROLE EST À VOUS : Les Barges Ô !
- ◆ PAROLES D'EXPERT : Portrait



Mot du Maire

L'été est arrivé, voilà le moment de se retrouver pour ce numéro 100% Meillac du premier semestre 2025. Vos élus sont au travail dans la continuité du programme proposé au début de ce mandat, toujours dans le respect du vivre ensemble et de l'intérêt général.



Le comité consultatif pour l'aménagement du bourg continue de faire des propositions pour l'amélioration de ce cadre de vie. Le déplacement du monument aux morts, souhaité pour la réalisation de ce projet, plus au centre de la place nous permettra de disposer d'une place entièrement piétonne, sans perte de stationnement pour nos commerces. Je remercie les anciens combattants d'avoir donné leur accord à l'unanimité pour ce déplacement lors de la réunion du 25 avril dernier. Nous avons proposé d'intégrer le président des CATM dans ce comité consultatif.

M. Jacky NOBILET, qui était membre de ce comité, nous a brusquement quitté. Nous nous efforcerons d'appliquer les propositions qu'il nous avait fait. J'adresse mes plus sincères condoléances à toute sa famille.

Le cabinet d'architecture urbanisme TECAM a été retenu pour réaliser les plans définitifs et suivre les travaux dans leur intégralité. Nous espérons un début des travaux en début 2026 pour une finalité en septembre. Nous espérons que le coût d'investissement de ce projet sera compensé à hauteur minimum de 50% par les différentes subventions.

Le deuxième gros projet est le cabinet médical. Attendu depuis de nombreuses années, les travaux de réalisation devront commencer en septembre de cette année. L'assistant à la maîtrise d'ouvrage, l'architecte et le conseil municipal ont retenu les entreprises nécessaires à cette construction et à la démolition de l'ancien bâtiment. Nous mettons tout en œuvre pour la recherche de professionnels de santé, pour permettre aux habitants de disposer d'une continuité de l'offre de soins.

De nombreux tapis routiers ont été réalisés hors agglomération, pour continuer l'action entreprise dans la modernisation de la voirie. L'éclairage de certains carrefours en campagne sera réalisé, afin d'apporter plus de sécurité aux piétons.

Comme vous le constatez, les réalisations sont nombreuses dans notre commune. Ces différentes actions sont inscrites dans un plan pluriannuel d'investissement, programme établi sur plusieurs années. Prenons exemple des terrains achetés à Hautefeuille, cela nous permet d'avoir des réserves foncières communales, constructibles dans les 20 prochaines années. En réalisant cette opération, cela nous permet de préparer le développement et l'avenir de la commune.

Ce plan pluriannuel nous permet également de budgétiser nos dépenses pour limiter le recours à l'emprunt. A fin 2024, nous disposons d'un excédent important. Cet excédent n'était pas dû au legs de M. André YRIS, puisque qu'à fin 2024, nous n'avions perçu aucun versement. Ce legs pourra être comptabilisé quand les ventes des biens immobiliers seront réalisées.

Notre capacité de désendettement n'est que de 2 ans et 5 mois, ce qui est un très bon ratio, sachant que le seuil d'alerte est fixé à 7 ans. Là encore, nous pouvons prévoir un avenir serein pour la commune. Les plus gros investissements prévus seront réalisés, tout ceci sans bouger les taux d'imposition communaux depuis 2014. Il reste l'école élémentaire et l'aménagement des cours d'école à finaliser, ce qui représente budgétairement deux ans d'excédent de fonctionnement.

Après la lecture de 100% Meillac, je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances, plein de soleil et de chaleur, passés avec votre famille ou vos amis.

Georges DUMAS, Maire de Meillac

SOMMAIRE

... PORTE PAROLES

• Mot du Maire	Page 2
• École	Page 3
• Bâtiments communaux	Page 4
• Voirie et assainissement	Page 5
• Finances	Page 6
• Action sociale	Page 6
• Mot de la majorité	Page 7

... MOULIN À PAROLES

• Grand projet musical : chorale inter écoles	Page 8
• Broussaille	Page 8
• Navettes Estivales	Page 10
• Présentation du service d'alerte à la population	Page 12
• La médiathèque	Page 12
• Piégeage	Page 13
• Les nuisances sonores dans le voisinage (travaux et jardinage)	Page 13
• Le recensement citoyen	Page 13
• Randonnée	Page 13

... LA PAROLE EST À VOUS

• Basket club	Page 14
• ACPM	Page 14
• CATM	Page 15
• Le PickleBall est à Meillac	Page 16
• A.M.A.P.	Page 16
• Foyer rural	Page 17
• La paroisse St Gilduin du Combournais	Page 17
• Club Bonne Entente	Page 18
• Hommage à M. Jacky NOBILET	Page 18
• Moto cross	Page 19
• Les Barges Ô !	Page 20

... PAROLES D'EXPERT

• Portrait	Page 22
• État civil	Page 23

Directeur de la publication : Georges Dumas
Comité de rédaction : Commission communication
Crédits photos : La Mairie
Mise en page et impression : **Atimco** 
Imprimé sur papier recyclé
Dépôt légal : juin 2025
Contact : 1 place de la Mairie - 35270 Meillac
Tél. 02 99 73 02 25 • mairie.meillac@orange.fr



École



La cour d'école, un enjeu pour le bien-être des élèves

Le 7 avril dernier, la Commission Ecole, enfance, jeunesse s'est réunie afin d'entamer une réflexion sur l'aménagement de la cour d'école située rue de la Fontaine. La commission souhaite mener cette réflexion dans la concertation, en y associant l'ensemble des usagers.

Elle a validé une feuille de route établissant les principales étapes de ce projet ainsi que les 3 objectifs suivants :

- **Santé** : Promouvoir l'activité physique à l'école pour contribuer au bien-être, favoriser l'autonomie, améliorer les résultats scolaires
- **Environnement** : renaturation ou végétalisation des espaces pour favoriser la biodiversité et la gestion de l'eau, le contact avec la nature
- **Égalité/mixité** des espaces pour développer les liens et la coopération, apaiser les échanges par un meilleur partage à l'ensemble des enfants et des tranches d'âge

Ce projet et ses objectifs ont été présentés au comité de pilotage qui s'est réuni pour la première fois le 26 mai. Il est constitué des 8 élus de la commission École, de 2 enseignants représentant l'équipe pédagogique, de 3 agents municipaux (scolaire et service technique), de 2 représentants des parents d'élèves et de 2 élus qualifiés, l'un en marchés publiques, l'autre en végétalisation.

Les enjeux sont d'aboutir à des usages de la cour moins contraints qui prévalent trop souvent sur le bien-être des usagers et moins restrictifs en favorisant le développement et l'épanouissement des enfants qui sont souvent réduit au seul dévouement

Une première phase d'observation a été réalisée dans la cour et a confirmé la nécessité de rechercher des espaces calmes, une meilleure organisation, une meilleure répartition des espaces.

Pensée de façon globale, la cour d'école peut permettre le partage équitable des espaces entre filles et garçons et entre les différentes classes d'âges, une meilleure dépense physique des enfants et une amélioration des fonctions motrices (équilibre notamment) et de coordination, la libération de la créativité de l'enfant (espaces de jeux diversifiés, non assignés à une seule activité), l'amélioration de l'ambiance scolaire (diminution des tensions), une meilleure santé des élèves (moins de sédentarité, confort thermique...), la sensibilisation à la nature, une meilleure gestion de l'eau avec la désimperméabilisation des sols.

Naturellement, ces bénéfices profitent également aux enseignant-es et au personnel encadrant, tout particulièrement lorsque les enfants sont plus calmes en classe et les conflits moins nombreux.

Selon un planning prévisionnel, la période de juin à septembre 2025 sera consacrée à la recherche de financements et à la contractualisation d'une Assistance à Maîtrise d'Usage chargée de nous accompagner dans ce projet. La phase d'étude et de diagnostic s'étendra de septembre à février en y intégrant la concertation des élèves. Un cahier des charges sera établi en mars pour permettre le lancement de la consultation des entreprises et mettre tout en œuvre pour un début des travaux à l'été 2026.

Je vous souhaite à tous un bel été, sans oublier de vous protéger !

Sarah LEGAULT-DENISOT
1^{re} adjointe



Quelques exemples d'aménagements possibles



Bâtiments communaux



EXTENSION ET RÉHABILITATION DU CABINET MÉDICAL

Le projet avance bien... La consultation des entreprises est terminée, l'analyse des offres des entreprises est en cours ainsi que l'instruction du permis de construire. Les travaux débuteront après la rentrée de septembre pour une durée d'un an. Durant cette phase de construction, qui se déroulera derrière le bâtiment existant, les professionnels de la santé continueront de vous accueillir dans les locaux actuels.

SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Les investigations de terrain sont terminées et l'étude de faisabilité de l'extension de la station d'épuration se poursuit. Une présentation de cette étude aux élus et à nos partenaires (Agence de l'eau, LABOCEA, services de l'État) est prévue en septembre.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC AUTOUR DE L'ÉGLISE

Comme annoncé dans le bulletin municipal de décembre 2024, vous avez pu découvrir le projet lors de la réunion publique du 10 mars dernier. Le maître d'œuvre est désigné. C'est le bureau d'études TECAM, de Fougères, qui réalise les études et suivra les travaux prévus en 2026 pour une durée de 9 mois environ.



HAIE BOCAGÈRE DE HAUTE-FEUILLE

La commune a acquis 4 hectares de terre agricole à Haute-Feuille, rue des Mouliniers, à la sortie du bourg, afin de constituer une réserve foncière pour une future urbanisation. En attendant, ces terres sont cultivées par un agriculteur Meillacois dans le cadre d'un bail avec la commune.

Pour améliorer la qualité de l'eau, de l'air, la biodiversité et le cadre de vie des habitants, le conseil municipal de juillet 2024 a décidé de planter des haies bocagères en périphérie de ces terrains en partenariat avec le Syndicat Mixte du bassin versant du Linon qui porte une politique de restauration du bocage en vue de la préservation et amélioration de la qualité de l'eau. Ce dernier a financé les plants, le talutage des haies plantées sur butte, le paillage et les protections « gibier », le reste des travaux incombant à la commune (travail du sol des haies plantées à plat, plantation et entretien).

Aujourd'hui, c'est chose faite, 800 m de haies bocagères ont été plantées cet hiver, en grande partie par nos écoliers, bravo à eux... Les jeunes plants ont bien pris et n'ont plus qu'à bien grandir en espérant qu'il pleuve un minimum cet été...

Très bonnes vacances...

Bruno RAMBERT,
2^e adjoint

Voirie et assainissement



Avec les beaux jours, les travaux de voirie se mettent en place. La remise en état des routes hors de l'agglomération se poursuit un peu partout sur la commune. Nous allons réaliser en 2025, les tapis routiers entre la Ville Henry et Sevet, au Pont au mont, à la Métairie neuve en limite de Combours, Courbe épaupe, Lépinais, Launay,

la Ville Esnault et la Villée. Nous sommes attentifs aux demandes des habitants mais les limites budgétaires nous obligent à des choix, choix effectués avec le service voirie communautaire, en fonction de l'état des tapis routiers. Les intempéries de l'hiver dernier, avec de fortes précipitations ont fait subir aux routes des dégradations supplémentaires, avec des accotements affaiblis. En collaboration avec les services techniques communautaires, des travaux de calage d'accotements ont été réalisés.

Ces investissements sont réalisés chaque année pour un montant de 80 000 euros auxquels viennent s'ajouter les coûts d'entretien (curage, fauchage, point à temps automatique, etc.) et ce pour un montant de 58 000 euros. Ces opérations

sont nécessaires si nous ne voulons pas laisser se dégrader nos routes.

Nous avons programmé la mise en place d'éclairage public solaire dans les carrefours dangereux de la commune. Pour cette année, ce sera le Plessis Margat, la Ville Eude et la Grenouillère, là où les abris de car sont situés sur les départementales. Ces emplacements ont été retenus du fait d'une circulation importante. Nous allons réaliser un test à l'abri de car de la Pelterie. Une programmation d'éclairage public des autres abris de car sera réalisée avec la région, pour connaître la pérennisation de ces arrêts de car pour l'avenir.

Concernant les chemins de randonnée inscrits au PDIPR, (Chemins des rochers et chemin des écouleaux), depuis 2023, il est effectué 3 passages de broyage afin de disposer de chemins toujours facilement praticables. Les autres chemins ne sont broyés qu'une fois par an, ce que l'on appelle le fauchage tardif, afin de permettre une meilleure protection de la flore et la faune.

Je vous souhaite avec l'ensemble de la commission voirie communale, d'excellentes vacances en famille ou entre amis, sous un ciel teinté de bleu.

Maryline SAMSON,
3^e adjointe



Finances



La Suisse est le pays du référendum, du gruyère et de la finance. Sur ce dernier point, il a fait la une des journaux économiques fin 2024 avec des initiatives comme celle du Canton de Bâle. Ainsi, entre 2012 et 2022, le canton de Bâle en Suisse qui a accumulé un excédent de 3,07 milliards de francs suisses (3,29 milliards d'euros), prévoit de rembourser aux contribuables

250 millions de francs suisses (268 millions d'euros) soit une somme moyenne de 2 535 francs suisses (2 719 euros) par contribuable et par an*.

En ce qui concerne Meillac, même si la situation financière est saine (l'excédent reporté de la section de fonctionnement 2024 est de 1 109 796 €), il n'est pas question à ce jour de rembourser les contribuables (une baisse des taux serait déjà une mesure à prendre préalablement), mais de financer les projets significatifs que sont le cabinet médical et l'aménagement du bourg.

Le budget 2025 voté lors du conseil municipal du 1^{er} avril 2025 répond à ce besoin de financement de ces projets. Les données essentielles de ce budget sont les suivantes :

- Il n'y a pas d'impact du leg Iris sur le résultat 2024. La première vente immobilière de ce leg est de 160 000 € et est portée en crédit d'investissement sur 2025.

- La vente d'un terrain pour le lotissement des rives de Fersac est portée en crédit d'investissement à hauteur de 68 000 €.

- Comme annoncé dans le bulletin n°20, les projets de construction du cabinet médical, d'aménagement du bourg, l'accès PMR de l'église et la rue de la fontaine sont financés sans faire d'emprunt. Le fonds de roulement disponible permet de couvrir ces besoins de financement.

- Outre ces trois projets, le budget 2025 prévoit le financement d'un espace camping-car à côté de l'étang du bourg, l'installation de la vidéoprotection, l'aménagement de rangements pour les associations et la mise en place de liaisons douces du bourg au cimetière ainsi que du bourg aux Clérettes.

- Des subventions pour l'aménagement du bourg à hauteur de 151 404 € dont 6 930 € de la Région, 38 851 € du Département et 105 623 € de DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Le dernier budget de l'équipe municipale en place est porteur d'avenir. Le prochain budget (2026) sera élaboré et voté par l'équipe municipale issue de l'élection municipale de 2026.

Les membres de la commission finance vous souhaitent de passer de bonnes vacances.

Yves AFCHAIN,
4^e adjoint

* Source : Le Figaro Économie du 19 novembre 2024.

Action sociale



CCAS

Un début d'année qui est bien entamé où nous allons vers les beaux jours, c'est au mois de janvier que nous avons eu le plaisir de recevoir l'IFPEK un organisme qui nous a proposé 6 séances dont le thème était **QUESTION D'ÉQUILIBRE**.

Trois séances ont été animées par un ergothérapeute. La première séance avait pour thème : à partir de la position debout comment fonctionne l'équilibre et le dos lorsque l'on bouge au quotidien, mais aussi il fallait comprendre le vieillissement, les différentes pathologies du dos comme le lumbago, la sciatique, hernie discale ou encore le tassement discal. La thème seconde séance était "comment préserver notre dos au quotidien", notamment lorsqu'il faut porter des charges lourdes en adoptant les bonnes techniques de manutentions. Enfin la troisième séance était consacrée aux bienfaits de l'activité physique qui englobe à la fois le sport et les activités quotidiennes telles que monter les escaliers, jardiner, jouer avec les petits-enfants, bricoler. Il est fortement conseillé de faire 10 000 pas par jour, ce que préconise également

le Professeur CARRÉ, les professionnels de santé ont tous le même discours « il faut bouger ».

Ensuite trois après midi ont été animés avec un pédicure podologue qui nous a donné des conseils sur nos pieds, en nous expliquant les gênes les plus courantes comme les cors, les durillons et les ongles incarnés. Il y a des troubles d'ordres mécaniques comme l'aponévrosite plantaire qui est caractérisée par des douleurs intenses localisées au niveau du talon et qui s'étendent tout le long de la voûte plantaire jusqu'aux orteils. Des conseils nous ont été prodigués comme les massages qui permettent à la fois de détecter les éventuelles zones douloureuses mais également de détendre l'ensemble du pied et de garder de la mobilité. Des conseils sur l'anatomie de la chaussure, nous a permis de vraiment comprendre l'importance d'être bien chaussé.

Au cours de cette animation les personnes inscrites ont vraiment été intéressées, assidues et participante cette intervention s'était faite dans la bonne humeur et la convivialité.

Des animations pour les mois à venir sont en cours de réflexion. Je vous souhaite un bel été à tous.

Jacqueline REDOUTÉ,
5^e adjointe

Agir pour Meillac

UNE VOLONTÉ COMMUNE

Mot de la majorité

Chères meillacoises et chers meillacois, nous, élus de la liste AGIR POUR MEILLAC, sommes ravis de vous retrouver pour ce numéro 21 de votre magazine 100% MEILLAC. Nous poursuivons le travail, sans relâche, pour continuer à vous apporter un cadre de vie agréable, pour l'améliorer, pour répondre, au mieux, à vos besoins.

Le projet pour la maison de santé est maintenant bien lancé, il a été élaboré en coopération avec les professionnelles de santé. Il s'agira d'un local de 280m² qui comprend 8 cabinets de consultation. Il a pour vocation de regrouper les professionnels de santé sur un même site afin de renforcer l'attractivité de l'offre de santé sur le territoire communal. Les principaux enjeux sont les suivants : des locaux modulables et des surfaces de circulation limitées ; des accès sécurisés ; des matériaux biosourcés et géosourcés avec des énergies renouvelables ; et enfin un coût d'investissement et un coût de fonctionnement optimisés.

Le budget et l'esquisse pour l'aménagement des abords de l'église ont été votés à l'unanimité. L'esquisse a été travaillée avec un comité consultatif d'habitants de Meillac, et les élus de la commune, à ce propos nous tenons à saluer la mémoire de Jacky NOBILET qui avait travaillé sur ce projet et qui nous a malheureusement brutalement quitté. Les travaux vont démarrer en tout début 2026 et sont prévus se dérouler sur une période de 9 mois.

Nous poursuivons également les travaux de voirie. Le programme d'investissement pour 2025 s'élève à près de 90000€.

Parce que nous pensons que le service public est une pierre angulaire de notre mission, et parce que nous pensons qu'il répond à un besoin de la population, la commune a renouvelé son partenariat avec la poste pour maintenir le service public postal à Meillac.

Lors du conseil municipal du 1^{er} avril 2025 M. le maire nous a présenté le projet de budget pour la commune. Celui-ci est établi de manière raisonnable afin de contrôler nos dépenses pour nous permettre les investissements futurs. Validé par la commission finances il a été voté à l'unanimité.

Comme à l'accoutumée, nous poursuivons notre soutien aux associations de la commune. Pour 2025 c'est 13 000€ qui ont été investis dans notre tissu associatif communal et 2300€ pour des associations extra-communales qui apportent leurs actions aux habitants de Meillac. Nous soutenons également, bien entendu, les plus jeunes Meillacois au travers de notre participations aux fournitures scolaires, ainsi qu'aux transports et sorties scolaires.

Comme vous avez pu le constater dans les lignes ci-avant, nous ne travaillons pas seuls. Nous nous entourons et consultons, selon les projets, les habitants ou les professionnels concernés. C'est notre conception a nous élus d'AGIR POUR MEILLAC de gérer le bien commun et le vivre ensemble.

Tous les élus d'AGIR POUR MEILLAC, vous souhaitent à toutes et à tous un très bel été 2025, qu'il vous apporte tout ce que vous souhaitez, du soleil, de la joie et tous les bonheurs. Nous tenons à remercier tous les acteurs qui font vivre notre commune, les associations pour leur engagement bénévole et leur dynamisme, puis les artisans, commerçants et agriculteurs qui assurent la vie de la commune.

**Georges DUMAS, Sarah LEGAULT-DENISOT,
Bruno RAMBERT, Maryline SAMSON, Yves AFCHAIN,
Jacqueline REDOUTE, Philippe GUILLARD,
Laëtitia COUVERT, Sylvain MENARD,
Marina JEULAND, Eric GORON, Gwenaëlle LOURDIN,
Emmanuel BRIVOT, Karine RABOLION-LERAY,
Nicola LEMOULT, Maude GUELET.**

Grand projet musical : chorale inter écoles

Cette année, les classes de Madame BERNARD et Madame BRANDILY de l'école, La Tribu Arc-en-Ciel ont participé à un projet chorale inter écoles en collaboration avec l'école de musique (le SIM de Tinténac). Après plusieurs mois de travail, les élèves de l'école de Meillac ont retrouvé leurs camarades des communes de Dingé et de la Chapelle aux Fitzméens pour une grande répétition le lundi 5 mai dans les locaux du SIM de Tinténac. Les petits artistes en herbe (presque 150 !) se sont retrouvés sur scène pour présenter un conte musical intitulé « Le vieux poirier » de Michèle

BERNARD le jeudi 15 mai. Ce conte leur a permis de travailler non seulement des techniques musicales mais aussi d'aborder des thèmes comme la protection de l'environnement et la solidarité. Lors de la représentation, ils ont été dirigés par Camille, Clémence et Dominique intervenantes du SIM et accompagnés de trois musiciennes du SIM ainsi que de trois conteurs. Les enfants pleinement investis toute l'année ont apprécié les retours très enthousiastes du public.

Les élèves et les enseignantes remercient le SIM.



Broussaille

Bul'issime 2025

Broussaille participe à l'édition des 30 ans de la communauté de communes Bretagne Romantique, célébrés lors de l'événement Bul'issime, les 27 et 28 septembre 2025 à Québriac. L'association présentera une exposition de peinture et de photographie, qui regroupera 26 artistes – un par commune de la communauté de communes.

Concert de fin d'année

Nous avons terminé l'année 2024 par un magnifique concert grâce à l'ensemble Dubois-Chauvet qui nous avait concocté une programmation de haut vol.



L'ensemble Dubois-Chauvet et le compositeur Christophe Guyard

Nous clôturerons l'année 2025 par deux journées de musique classique :

- le vendredi 18 décembre pour les scolaires de la communauté de communes avec un programme autour du conte Les Musiciens de Brême des frères Grimm sur une musique de Georges Bizet,
- et le samedi 19 décembre, avec un concert pour les adultes.

Expolibris

Le quatrième cycle d'Expolibris reprend à la médiathèque de Meillac à partir du 06 septembre pour une suite de quatre expositions jusqu'à la fin de l'année.

Poésie

L'année 2025 est consacrée à Angèle Vannier. Une dizaine de ses poèmes seront exposés dans la bibliothèque de Meillac et vous pourrez en trouver quelques-uns disponibles dans les commerces de Meillac.

Broussaille 2026

L'équipe de bénévoles de Broussaille s'active pour fabriquer les différents supports dont les artistes auront besoin pour exposer leur travail.

Le Jardin artistique Brouss'art

La commune met à disposition de Broussaille un petit bout de terrain placé entre l'aire de pique-nique et l'espace jeux pour créer un jardin dans lequel les passions du jardinage et de l'art doivent pouvoir se conjuguer pour le plaisir de tous.

La Rotonde

Une cabane dans les bois. Quel enfant n'a pas joué ou rêvé d'habiter dans une cabane dans les bois ? Nous avons tous des souvenirs d'indépendance, de liberté et de frayeur aussi liés à cet environnement tellement différent de celui qu'on nous impose pendant cette période d'apprentissage. Ici on a l'impression de revenir aux sources.

« La Rotonde » a été construite en s'inspirant de l'œuvre de Louise BOURGEOIS, *Precious Liquids*. Vous pouvez admirer ce travail de l'artiste franco-américaine au Centre Pompidou à Paris. Louise Bourgeois est née à Paris le 25 décembre 1911 et morte à New York le 31 mai 2010.

« Tout mon travail des cinquante dernières années, tous mes sujets, trouvent leur source dans mon enfance. Mon enfance n'a jamais perdu sa magie, elle n'a jamais perdu son mystère, ni son drame. » L.B.



Louise BOURGEOIS, *Precious Liquids*, 1992

Un bandeau de métal cerle la paroi extérieure du cylindre d'une inscription programmatique : « Art is a guarantee of mental sanity ».



Navettes Estivales

Navettes Estivales 2025, reprennent la route le 7 juillet !

Du 7 juillet au 29 août 2025, les habitants comme les visiteurs sont invités à profiter des **navettes estivales**, un service de transport en commun gratuit proposé par la Communauté de communes Bretagne romantique !

À destination de **Combourg**, les navettes desservent **l'ensemble des 24 communes** du territoire.

Pour profiter des navettes estivales, réservez votre trajet en amont.

Pour ça, rien de plus simple, rendez-vous :

- Sur l'application mobile « Navettes Bretagne romantique _ » (disponible sur Google Play)
Réservation la veille avant 17h00 et annulation jusqu'à 10h
- Sur le site internet : navettes.bretagneromantique.fr
Réservation la veille avant 17h et annulation jusqu'à 10h
- Par téléphone : 02 99 45 23 45
Réservation la veille avant 17h00 (du lundi au vendredi)



INFOS

- Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'une personne majeure.
- La Communauté de communes ne prévoit pas d'accompagnateur pour des usagers.
- Seules les personnes majeures autorisées à réserver les trajets.



Lundi et jeudi

LIGNE 1	Départ matin	Départ après-midi	Retour
Plesder (Place de l'Eglise)	8h45	13h40	18h15
St Pierre de Plesguen (Square Jean Jaurès)	8h55	13h50	18h05
Tressé (Mairie)	9h05	14h00	17h55
Lanhelin (Mairie)	9h15	14h10	17h45
Bonnemain (Eglise)	9h25	14h20	17h35
Combourg (Bvd du Mail - Foyer Municipal)	9h35	14h30	17h25
Combourg (Avenue de la Libération)	9h40	14h35	17h20
Combourg (Piscine)	9h45	14h40	17h15
Combourg (Gare)	9h50	14h45	17h10
Combourg (Centre hospitalier St Joseph)	9h55	14h50	17h05

Lundi et vendredi

LIGNE 2	Départ matin	Départ après-midi	Retour
Cardroc (Mairie)	8h35	13h30	18h25
La Baussaine (Arrêt de bus rue de la Libération)	8h40	13h35	18h20
Longaulnay (Mairie)	8h45	13h40	18h15
Trimer (Eglise)	8h50	13h45	18h10
St Thual (Eglise)	8h55	13h50	18h05
Tréverien (Rue docmaël)	9h05	14h00	17h55
Pleugueneuc (Mairie)	9h15	14h10	17h45
Meillac (Eglise)	9h25	14h20	17h35
Combourg (Bvd du Mail - Foyer Municipal)	9h35	14h30	17h25
Combourg (Avenue de la libération)	9h40	14h35	17h20
Combourg (Piscine)	9h45	14h40	17h15
Combourg (Gare)	9h50	14h45	17h10
Combourg (Centre hospitalier St Joseph)	9h55	14h50	17h05

Mardi et jeudi

LIGNE 3	Départ matin	Départ après-midi	Retour
Les Iffs (Mairie)	8h45	13h40	18h15
St Brieuc-des-Iffs (Eglise)	8h50	13h45	18h10
Hédé-Bazouges (Mairie)	8h55	13h50	18h05
Tinténac (MJC - Rue du prieuré)	9h05	14h00	17h55
Québriac (Mairie)	9h10	14h05	17h50
St Domineuc (Eglise)	9h20	14h15	17h40
La Chapelle aux Filtzméens (Mairie)	9h25	14h20	17h35
Combourg (Bvd du mail - Foyer Municipal)	9h35	14h30	17h25
Combourg (Avenue de la Libération)	9h40	14h35	17h20
Combourg (Piscine)	9h45	14h40	17h15
Combourg (Gare)	9h50	14h45	17h10
Combourg (Centre hospitalier St Joseph)	9h55	14h50	17h05

Mardi et vendredi

LIGNE 4	Départ matin	Départ après-midi	Retour
Cuguen (Eglise)	8h45	13h40	18h15
Lourmais (Eglise)	8h55	13h50	18h05
Tréméheuc (La croix verte)	9h00	13h55	18h00
St Léger des Prés (Mairie)	9h10	14h05	17h50
Lanrigan (Mairie)	9h15	14h10	17h45
Dingé (Eglise)	9h25	14h20	17h35
Combourg (Bvd du Mail - Foyer Municipal)	9h35	14h30	17h25
Combourg (Avenue de la Libération)	9h40	14h35	17h20
Combourg (Piscine)	9h45	14h40	17h15
Combourg (Gare)	9h50	14h45	17h10
Combourg (Centre hospitalier St Joseph)	9h55	14h50	17h05

8 JUILLET / 30 AOÛT 2024 En Bretagne romantique



Navettes estivales

Gratuites

Bougez

Découvrez

Vibrez



navettes.bretagneromantique.fr



 **Bretagne
Romantique**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

RÉSERVATION OBLIGATOIRE LA VEILLE



- avant minuit sur l'appli « Navettes Estivales Bretagne romantique » ou sur le site web
 - avant 12h30 du lundi au vendredi
- par téléphone : 02 99 45 23 45



Présentation du service d'alerte à la population

La Mairie de Meillac s'est dotée d'un système d'appel automatisé, destiné à alerter dans les plus brefs délais la totalité ou une partie de la population de la commune, en cas de situation de crise (inondations, tempêtes, accidents industriels, incident sanitaire ou autres catastrophes).

Ce nouveau service est gratuit pour les personnes inscrites.

Pour vous inscrire, connectez-vous sur le site internet de la commune (<https://meillac.fr>), cliquez sur le bouton "S'inscrire aux alertes" et remplissez le formulaire. Les personnes qui travaillent à Meillac sans y résider peuvent aussi s'inscrire pour recevoir les alertes.

En cas d'alerte, la mairie de Meillac adressera un message (par appel téléphonique ou SMS) aux personnes figurant sur son fichier. Il est conseillé d'indiquer un numéro de téléphone portable voire deux par foyer. Le champ « téléphone fixe » peut être utilisé pour indiquer un numéro de téléphone portable.

Si vous changez de numéro de téléphone ou d'adresse postale (déménagement à l'intérieur de la commune), il vous faudra contacter la mairie de Meillac pour vous désinscrire, puis vous

pourrez vous inscrire à nouveau au service en remplissant le formulaire avec vos nouvelles coordonnées.

Les informations liées au traitement des données sont indiquées dans les mentions légales.

Si vous avez des interrogations pour compléter le formulaire, vous pouvez contacter la mairie.



La médiathèque

N'hésitez pas, inscrits ou pas, à venir à la bibliothèque sur les heures d'ouverture, vous êtes les bienvenus.

Ce sera l'occasion de venir également jeter un œil à toutes les expositions qui y sont programmées toute l'année. Tous les mois vous pourrez découvrir un ou plusieurs nouveaux artistes. Pour tous les jardiniers, une grainothèque vous est proposée ! Le principe : venir déposer des sachets de graines et pouvoir également troquer des graines qui sont sur place. Le principe est détaillé dans la charte ci-jointe.

La bibliothèque, comment ça marche ? :

L'adhésion est gratuite pour tous. Elle vous permet d'emprunter 10 livres ou magazines par carte ainsi que 6 dvd et 6 cd, dans les différentes bibliothèques du réseau et de faire venir les documents dans la bibliothèque de votre souhait (bibliothèques : Meillac, Mesnil Roc'h, Bonnemain, Pleugueneuc, La Chapelle aux Filtzméens, St Domineuc, Québriac, Tinténac, La Baussaine, St Thual, Dingé, Hédé-Bazouges). Vous pouvez même emprunter des jeux vidéos dans certaines bibliothèques.

Même sans être inscrit vous pouvez venir lire dans la bibliothèque, juste pousser la porte pour découvrir le lieu, participer à une animation, voir une exposition, échanger des graines.

Tout au long de l'année, de nombreux temps de jeux de société, en partenariat avec Au Bois des Ludes, sont proposés, pour tous les âges. Vous pouvez également participer aux activités bricolage pour les enfants. Ainsi que plein d'autres

animations.

Vous pourrez retrouver toutes les actualités de la bibliothèque de Meillac (horaires d'ouverture, animations, ressources numériques gratuites pour les adhérents –musique, presse, formations..) sur le portail du réseau des bibliothèques de la Bretagne Romantique : <https://bibliotheques.bretagneromantique.fr/>

Pour les adhérents, vous pourrez y réserver des documents parmi 80 000 livres, magazines, cd, films, des différentes bibliothèques du réseau de la Bretagne Romantique...

Et si vous souhaitez intégrer l'équipe, pour assurer des permanences, (nous vous formerons) ou participer à des animations, vous êtes les bienvenus ! N'hésitez pas à nous contacter par mail, ou à passer lors d'une permanence d'ouverture.

Médiathèque de Meillac

20 Rue Mlle de Vautenet 35270 Meillac
Tél. : 02 99 73 00 82
mediatheque.meillac@gmail.com

Hor ouverture :

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 10h à 12h30 et de 17h à 18h30, le vendredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h15

Horaires de vacances : le mercredi de 10h à 12h30 et le samedi de 10h à 12h15

Piégeage



Concernant le piégeage, il y a des réglementations différentes selon les catégories de pièges

Il n'y a que les cages pièges catégorie 1, que les particuliers sans agréments de piégeage, peuvent utiliser et uniquement dans le cadre de la lutte contre les ragondins et rats musqués et des corneilles noires.

Dans ce cas, chaque personne utilisant des cages doit remplir cette déclaration en mairie signée et tamponnée (possibilité de mettre plusieurs personnes sur la même déclaration).

Et pour ceux qui ne piègent pas chez eux, bien sûr doivent avoir l'autorisation du propriétaire.

Obligation de relever les cages tous les matins.

<https://fgdon35.fr/nos-missions/ragondin/>

RAPPELS :

Il est impératif de tenir à jour un bilan annuel des captures et de le transmettre à la FGDON35 avant le 1^{er} septembre de chaque année.

Mammifères classés nuisibles :

(Toujours se référer à l'arrêté en cours)

Ragondin - Rat musqué - Vison d'Amérique et Renard

Les cages doivent impérativement être relevées tous les matins entre le levé du jour et au plus tard à midi. Toute espèce non classée nuisible doit être relâchée sur le champ.

Tir : Le ragondin peut être détruit à tir en tous temps tout lieu sous réserve d'être autorisé par le propriétaire et d'être titulaire d'un permis de chasser validé pour l'année en cours. Attention tir de la grenaille de plomb interdit.

Pour les autres pièges, il faut être piégeur agréé et passer une formation.

CONTACTS :

Téléphone : 02.99.23.57.91 ou mail : fgdon35@fgdon35.fr

Toute correspondance postale à :
FGDON ILLE ET VILAINE - BP 44226 - 35342 LIFFRÉ CEDEX

Les nuisances sonores dans le voisinage (travaux et jardinage)

ARRÊTÉ n°2023-06-08-01 RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

Article 3 : Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité

sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, débroussailleuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués **les jours ouvrables que de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h, les samedis de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, et sont interdits les dimanches et jours fériés.**

Le recensement citoyen

Vous devez faire votre recensement citoyen à partir de votre 16^e anniversaire, dans les 3 mois qui suivent.

Vous devez faire votre recensement à la mairie de la commune de votre domicile en apportant les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide ;
- Livret de famille.

Après cette démarche obligatoire effectuée, vous obtenez une *attestation de recensement* puis vous êtes convoqué à la *journée défense et citoyenneté (JDC)*.

Cela vous permet ensuite de pouvoir vous inscrire à un examen (ex : Baccalauréat), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France.

De plus, vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18^e anniversaire et pourrez alors voter.

Randonnée

Chaque usager peut informer des difficultés rencontrées lors de ses randonnées sur la plateforme de signalisation SURICATE (<https://sentinelles.sportsdenature.fr/>)

Le service Voirie de la Communauté de communes, qui est en lien direct avec celle-ci, reçoit les signalements et peut ainsi intervenir rapidement.

Merci de votre contribution.



Basket club

La première saison du Basket Club du Linon se termine, suite à la fusion des clubs de Meillac et Pleugueneuc réalisée l'année passée.

Une étape importante dans la structuration et le développement du club qui compte cette saison près de 170 licenciés, comprenant 14 équipes engagées en championnat, un groupe baby basket et une section loisir.

Les résultats sportifs sont toujours encourageants, avec une équipe senior masculine qui se maintient en D2 pour la saison prochaine.

Une nouvelle saison réussie, rendue possible par une équipe du bureau dynamique et des bénévoles volontaires, merci à eux. L'occasion également de remercier les sponsors et partenaires du club qui nous soutiennent.

Pour clôturer l'année, l'assemblée générale a eu lieu le vendredi 13 juin à la salle de Pleugueneuc à 19h, suivie le samedi 14 juin par notre traditionnel tournoi des familles, offrant aux adhérents l'occasion de passer une journée conviviale avec famille et amis.

Les joueurs et joueuses souhaitant découvrir les séances d'entraînements avant la reprise en septembre étaient les bienvenus quelle que soit la catégorie.

Informations et renseignements :
basketclub.dulinon@gmail.com



Association Communale de Pêche Meillacoise (ACPM)

Comme chaque année l'ouverture du carnassier c'est déroulée dans de bonnes conditions. Plusieurs brochets ont été prélevés dans les étangs. Avec l'arrivée des beaux jours les pêcheurs vont pouvoir se faire plaisir aux bords des étangs.

Le bureau vous souhaite une bonne saison de pêche.

Le Bureau



CATM

Notre section d'Anciens Combattants et OPEX de Meillac s'est réunie au monument aux morts pour célébrer la commémoration du 8 mai, en présence de Mr le Maire de Meillac, du président du CATM, mais aussi de nos adhérents et de nombreux Meillacois.

Une gerbe de fleur a été déposée par les autorités présentes au pied du monument aux morts. A l'issue le président du CATM a lu le message radiodiffusé du Général De Gaulle le 8 mai 1945 puis le message de l'UFAC honorant la célébration du 80^e anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie suivi de la lecture du message du Ministre des Anciens Combattants par M. le Maire.

La sonnerie aux morts suivie d'une minute de silence puis de la Marseillaise ont clôturé cette cérémonie militaire.

A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur, offert par la mairie, au bar le Saloon, nous a tous réunis autour du verre de l'amitié, suivi d'un repas au restaurant la Drolonnerie à Meillac.

Cette année, le 7 décembre 2025, notre commune organisera la cérémonie intercommunale de la journée Nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Pour cette occasion, la fanfare de la Fresnais ainsi qu'une

vingtaine de drapeaux des différentes sections d'anciens combattants du canton et de nombreuses autorités seront présentes ce jour-là.

Cela sera la dernière cérémonie organisée sur la place du monument aux morts avant les futurs travaux d'aménagement de la place de l'église et du déplacement du monument aux morts, travaux qui seront suivis par le président lors des différentes réunions avec le comité consultatif.

Je compte sur vous, Meillacois et Meillacoise, seuls ou en famille, ce 7 décembre 2025 afin de montrer notre présence mais surtout de pérenniser la mémoire de vos parents ou grands-parents qui ont servi la France durant la guerre d'Algérie. Cette cérémonie sera clôturée par un vin d'honneur offert par la mairie à la salle « le foyer rural » puis un repas à l'issue servi au même endroit. Venez nombreux.

En attendant notre prochaine cérémonie du 11 Novembre 2025 au monument aux morts de Meillac, je vous souhaite, à toutes et à tous, de très bonnes vacances d'été, profitez bien et prenez soin de vous.

Amicalement.

David Gault
Président du CATM de Meillac



Le PickleBall est à Meillac

Le Pickleball est un sport de raquette amusant, social, amical et inclusif. C'est un vecteur de cohésion sociale au travers d'une activité sportive intergénérationnelle, conviviale et ludique.

Il se joue avec une raquette et une balle perforée en plastique sur un terrain de badminton au-dessus d'un filet de type tennis.

Les règles sont très simples. Le comptage des points nécessite

une adaptation mais s'intègre assez vite en pratiquant.

Le Badminton Club de Meillac (BC MEILLAC) est heureux de vous annoncer l'ajout du Pickleball à son offre sportive pour la rentrée de septembre 2025.

Venez l'essayer dès maintenant avant son lancement officiel.

Contactez nous à : bcmeillac@gmail.com



A.M.A.P

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne



Dans les paniers de l'AMAP attitude il y a déjà des courgettes, radis, salades, chou primeur et bientôt les légumes d'été Tomates, concombres, poivrons, aubergines, etc...

Depuis 2009, l'AMAP attitude propose chaque jeudi de 18h30 à 19h15 des paniers de légumes bios près de chez vous, route de Tressé (jardins partagés), dans le cabanon sur la droite.

Qu'est ce qu'une AMAP ? (AMAP = Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) est une association loi 1901 qui regroupe des consommateurs soucieux de la qualité et de la provenance des produits consommés. L'AMAP Attitude regroupe une centaine d'adhérents et livre en

partenariat avec Sylvain MARMIGNON, un panier par semaine ou bien un panier tous les 15 jours.

Cette association permet de soutenir un paysan du territoire, de livrer des paniers sans intermédiaire et sans emballage le tout dans un souci de qualité alimentaire et environnementale.

Pour nous rejoindre, adhérez à l'association et engagez vous sur une période de 6 mois pour 1 panier hebdo ou 1 panier quinzaine. Venez nous rencontrer aux Jardins partagés, route de Tressé Meillac le Jeudi de 18h30 à 19h15

Contacts : Sylvain MARMIGNON, Le Haut de la Lande - 35270 - BONNEMAIN, tel : 06 82 80 67 97

Foyer rural

C'est dans une ambiance chaleureuse que se sont déroulés la soirée choucroute, les bals, le loto ainsi que le repas andouille ou jambon à l'os que nous avons organisés en ce début d'année.

Nos participants apprécient la convivialité qui règne à chacune de nos manifestations.

L'Assemblée Générale a eu lieu le dimanche 27 avril 2025 à la médiathèque de Meillac.

Le bureau est le suivant :

Présidente : Martine ROUILLE

Vice-Président : Michel LAMBERT

Secrétaire : Jeannick NOBILET

Secrétaire adjointe : Michelle GAUTIER

Trésorière : Michelle CORVAISIER

Trésorier adjoint : Jean-Richard TOLANDAL

Membres : Annick ELIARD, Jean-Pierre FRÉMONT, Annick

FRÉMONT, Marie HARDY, Raymonde MASSOT, Daniel RONCIER, Marie-Annick RONCIER, Daniel ROUILLÉ, Annick SIMON.

Activités à venir

Dimanche 28 septembre 2025

Bal avec Electropic à 14 h

Le 8 octobre 2025

Journée chez Marie Guerzaille

Dimanche 19 octobre 2025 à 12 h

Banquet annuel

Dimanche 14 décembre 2025 à 12 h

Repas spectacle avec Jaoset d'Lainti

Les activités sont ouvertes à tous. N'hésitez pas à nous rejoindre

Contact : Martine Rouillé - Tél. 06 83 05 14 34



Paroisse Saint Gilduin du Combournais

Nous abordons la période estivale, temps de repos, de partage, de découvertes, un temps de vie plus serein.

Durant les mois de juillet et août, il n'y aura qu'une messe dans chaque communauté, le prêtre en charge essayant de se rendre dans chacune. La messe dominicale sera célébrée à Combourg ou une fois dans le mois à Saint-Pierre.

En août, nous n'aurons pas de messe le 2^e samedi à Meillac,

mais la veillée Mariale le jeudi 14 août à 20h.

La rentrée paroissiale aura lieu le 21 septembre à la grotte de Meillac à 10h30.

Tel presbytère de Combourg : 0299730735

Bel été à tous.

Pour la communauté, M-C Rouillé

Club Bonne Entente

Chers Adhérentes, Adhérents,
Déjà 6 mois depuis la dernière publication du journal communal c'est le moment de vous communiquer les dernières activités. L'assemblée générale a eu lieu le 9 janvier 2025 suite au vote et la réunion, le conseil d'administration est inchangé :

Présidente : Madame RONCIER Marie-Annick
Vice-Président : Monsieur RONCIER Daniel
Secrétaire : Madame DAUCE Hélène
Secrétaire Adjoint : Monsieur QUESNEL Marcel
Trésorier : Monsieur WILLOT, Michel
Trésorier Adjoint : Monsieur HOMMERIN Bernard

Nous avons eu notre repas de printemps au restaurant de la Drolonnerie le 9 avril 2025. 28 adhérents ont apprécié le repas dans une bonne ambiance conviviale, le jambon braisé a ravi le palais des convives.

Le prochain repas Tête de veau aura lieu le 3 septembre à 12h à la Drolonnerie.

A ne pas oublier la fin d'année car on y pense avec le repas de Noël.

Au restaurant le « Mais y a quoi » rue Abbé Chapdeleine le 29 novembre 2025 à 12h.

Notre éternelle belote ainsi et le duel des joueurs de palets se situent toujours rue Emile ROUXIN à la salle des sports le jeudi après-midi. Café, chocolat, madeleine finissent notre journée dans une bonne ambiance et nous permet de converser sur nos petits problèmes et de nos enfants et petits-enfants.

Une pensée particulière pour notre adhérent, ami et camarade Monsieur Jacky NOBILET qui nous a quitté le 3 mai 2025.

La Présidente

Madame RONCIER, Marie-Annick



Hommage à M. Jacky NOBILET

Le 3 mai dernier, M. Jacky NOBILET nous quittait brusquement. Ce départ a fortement ému les élus du conseil municipal et les employés municipaux. Les habitants de Meillac lui ont rendu un immense hommage lors de la cérémonie d'adieu. Jacky a passé plus de 25 années comme employé au service technique de la commune. Sa plus grande volonté était de rendre agréable notre espace de vie commun, par le fleurissement et les différentes plantations. Il était membre du comité consultatif pour l'aménagement du bourg. Nous nous souviendrons de ses suggestions et propositions. Nous garderons de lui son goût pour le travail bien fait, sa bonne humeur et son optimisme. Il avait à cœur de servir les habitants et sa commune d'adoption. Il restera dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu. Nous adressons à son épouse Jeannick, ses 2 filles Solène et Estelle et à toute sa famille, nos plus sincères condoléances et nos pensées les plus chaleureuses.

Moto cross

Le circuit de motocross de Meillac a été le théâtre de l'ouverture du championnat de Bretagne Ufolep le dimanche 15 Juin. Près de 210 pilotes étaient présents lors de cette journée de compétition.

L'entrée est gratuite et les bénévoles toujours présents aux divers stands de restaurations.

Nous vous remercions d'être venues nombreux encourager les pilotes des plus petits aux plus grands.



Les Barges Ô Folies, cap sur la première !

Lorsque vous lirez ces lignes, le festival **Les Barges Ô Folies** aura déjà eu lieu, du 13 au 15 juin, à l'étang du bourg de Meillac.

À l'heure où nous écrivons cet article, les préparatifs battent encore leur plein... mais une chose est sûre : nous espérons que cette **première édition aura été haute en couleurs !**

Les pontons auront été mis à l'eau, les plannings peaufinés, les bénévoles au rendez-vous, les artistes accueillis... Et si l'ambiance pendant les préparatifs en dit long, **ces deux jours et demi de fête auront été un vrai moment de partage, de créativité et de bonne humeur.**

Au programme, nous aurons proposé :

- Une **scène ouverte** dès le vendredi soir, avec une dizaine d'artistes, suivie d'un concert de Rock avec Angry Picks pour lancer le festival ;
- Le samedi, la 4e édition des **Barges Olympiades**, toujours aussi sportives et déjantées, puis un **karaoké live flottant** avec le groupe Plaisir Coupable en soirée ;
- Et le dimanche, un **parcours flottant ouvert à toutes et**

tous, ainsi que des **animations de rue** avec les compagnies Artoutaï et Machtiern pour clore ce week-end de folie.

- Durant tout le week-end, des **balades en paddle, en canoë**, des animations pour les enfants sur les berges.

Tout cela **aura été rendu possible grâce à une mobilisation collective**. Nous tenons d'ores et déjà à remercier barges'Ôsement :

- **les bénévoles**, membres de l'association ou forces vives d'un jour, qui auront donné de leur temps, de leur énergie et de leur bonne humeur ;
- **la mairie de Meillac, la communauté de communes de la Bretagne Romantique**, et nos **partenaires privés**, pour leur confiance et leur soutien indispensables.

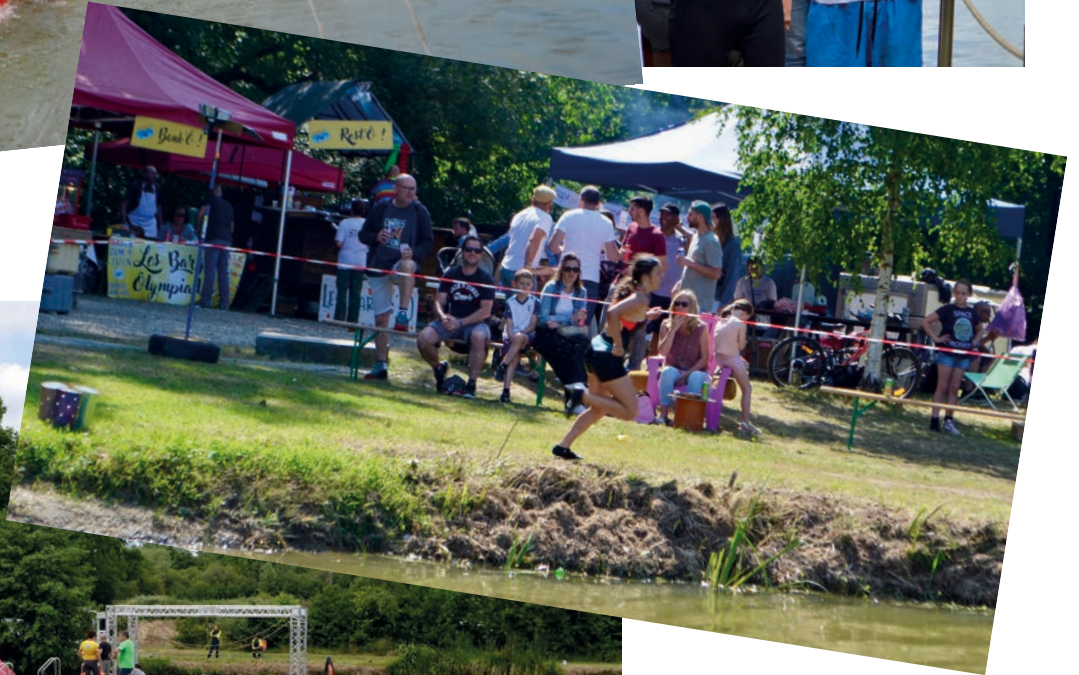
Si vous y étiez : merci d'avoir partagé cette aventure avec nous !

Et si vous l'avez manquée... pas d'inquiétude : les Barges Ô ne s'arrêtent pas là !

On vous donne rendez-vous le **samedi 6 décembre** pour une nouvelle aventure féérique : le **Barges Ô Show !**



Et à tous ceux qui étaient occupés à leur pos



Portrait Les Sabots de Meillac

Une Ferme Polyvalente au Service du Vivant



Au cœur de notre campagne bretonne, la pension « Les Sabots de Meillac » ouverte depuis avril 2024, se distingue par une approche globale de la relation entre l'animal, l'humain et la nature.

Gérée par des passionnés, Amélie de formation auxiliaire vétérinaire et Fabien DESHAYES MERCET travaillant à mi-temps dans le transport, développent plusieurs activités complémentaires qui participent à la dynamique locale et au respect de l'environnement.

La pension équestre offre un cadre idyllique pour les chevaux et leurs propriétaires, Amélie et Fabien accueillent des poneys et chevaux, du poulain au retraité, dans un environnement naturel et sécurisé.

Des Installations pensées pour le bien-être équin

S'étendant sur 15 hectares de prairies, la pension propose différentes formules d'hébergement :

- **Pension 100% pré** : idéal pour les chevaux souhaitant vivre en liberté.
- **Pension box/pré** : offrant un équilibre entre confort et espace.
- **Pension temporaire** : pour la durée de vos congés.

Les installations comprennent une carrière en herbe, des clôtures électrifiées sur trois hauteurs, une sellerie fermée, des espaces de pansage et une douche. Une surveillance quotidienne sur place garantit la sécurité et le bien-être des équidés.

Cette structure familiale, dynamique et engagée, développe plusieurs activités complémentaires autour du bien-être animal, de l'entretien écologique des espaces et du lien social.



Pension pour chevaux de propriétaires

Les cavaliers de la région trouvent aux Sabots de Meillac un lieu accueillant et sécurisé pour leurs chevaux. La structure propose différentes formules de pension : au pré, pré/box, pension convalescence ou encore pension temporaire. Les chevaux profitent de soins attentifs et d'un environnement paisible.

Les propriétaires ont la liberté de choisir leurs intervenants pour les soins de leurs chevaux, assurant ainsi une prise en charge adaptée à chaque besoin. Cette flexibilité, combinée à une attention constante, fait des Sabots de Meillac un lieu privilégié pour les passionnés d'équitation.

Élevage de volailles, moutons et chèvres

La ferme élève également plusieurs espèces d'animaux rustiques et adaptés au plein air : volailles de races, lapins de races, moutons et chèvres. Cet élevage à taille humaine est conduit dans le respect du bien-être animal. Il contribue à la diversification agricole du territoire tout en valorisant les ressources naturelles de la ferme.

Éco-pâturage : des animaux au service de l'environnement

Pionniers de l'éco-pâturage local, Les Sabots de Meillac proposent la location de moutons et chèvres pour l'entretien écologique des espaces verts. Collectivités, entreprises et particuliers peuvent ainsi gérer leurs terrains de façon durable, sans machines ni produits chimiques, tout en sensibilisant le public à une gestion plus douce des milieux naturels.

Transport d'animaux : sécurité et bien-être avant tout

Dernière corde à leur arc, les Sabots de Meillac assurent aussi le **transport d'animaux vivants**, que ce soit pour des chevaux, des petits ruminants ou des volailles. Avec un

véhicule adapté et un respect strict des normes de sécurité et de bien-être animal, ce service facilite les déplacements (vers les concours, soins vétérinaires, changements de pension, etc.) dans toute la région.

La location de véhicule adapté est également disponible pour les personnes souhaitant faire eux même leur transport.

Une structure solidaire

La pension fait partie de l'association **Les Meuh'eureuses**, qui recueille des animaux en détresse ou délaissés. Six places sont dédiées à ces animaux, qui retrouvent ici une vie paisible, entourés de soins et d'attention.

Et demain ? Des projets pour aller plus loin

- **Créer une ferme pédagogique** : pour accueillir des écoles, centres de loisirs ou établissements comme les EHPADs, et offrir des moments de découverte, de partage et de lien avec les animaux.
- **Planter des haies bocagères** : pour enrichir le paysage, préserver la biodiversité et offrir abri et ombre aux animaux.
- **Développer davantage l'éco-pâturage**, en élargissant les partenariats avec les communes et entreprises du territoire.

Par ses engagements, **Les Sabots de Meillac** apportent une vraie valeur ajoutée à notre territoire : respect de l'environnement, dynamisme rural, accueil pédagogique et bien-être animal.

Informations Pratiques :

Adresse : 16 la Fosse, 35270 Meillac

Contact : Amélie 06.75.41.03.68 / Fabien 06.31.23.82.67

Courriel : lessabotsdemeillac@gmail.com

Second site : Les Sabots du Grand Bois à Québriac

État Civil 2025

Naissances

CHAABANE Ydris, né le 23 février

Mariages

MINOIS Christopher et GUGGER Chloé, le 1^{er} février

Décès

MENSI Nadia, décédée le 02 octobre 2024

BIDON Nathalie épouse GONÇALVES SIMOES DIAS, décédée le 06 novembre 2024

COUVERT Germaine veuve LECOINTE, décédée le 15 novembre 2024

IZAGUIRE Laurent, décédé le 09 décembre 2024

AUBERT Claude, décédé le 08 janvier

Données transmises après accord des responsables légaux.

